



Communiqué de presse

Richwiller : Paprec investit 20 millions d'euros dans un nouveau centre de tri des déchets ménagers recyclables, Trivalo 68

Pour répondre à l'évolution de la législation environnementale et notamment permettre le recyclage de l'ensemble des emballages plastiques, Paprec, maison mère de Coved, investit 20 millions d'euros dans un nouveau centre de tri à Richwiller, Trivalo 68.

Paris, le 8 juillet 2021,

Le leader français du recyclage, Paprec, va ouvrir sur son agence Coved 68, basée à Richwiller, une nouvelle usine de tri de déchets de collecte sélective. Adaptée aux nouveaux standards des extensions des consignes de tri, celle-ci permettra de trier et recycler les déchets d'emballage et notamment l'ensemble des déchets plastiques des 800 000 habitants d'une partie du Bas Rhin, du Haut Rhin et du Territoire de Belfort.

Elle remplacera l'usine actuelle pionnière dans le tri en extension de consignes depuis 2016, basée à Aspach-Michelbach aujourd'hui saturée. Celle-ci poursuivra sa vie en étant dédiée au tri des déchets des entreprises.

Les deux tiers des salariés de l'usine de tri actuelle suivront cette relocalisation et bénéficieront de conditions de travail optimales dans le cadre de ce nouveau projet. La nouvelle activité emploiera 50 salariés. Cette usine de haute technologie d'une capacité annuelle de 45 000 tonnes représentera pour la maison mère du groupe Coved un investissement de 20 M€. Les travaux commenceront à la rentrée, la mise en service est prévue au second semestre 2022.

Trivalo 68, un fleuron technologique

Cette nouvelle usine permettra au groupe Paprec de proposer aux collectivités clientes de bénéficier des dernières innovations technologiques permettant de garantir les meilleures performances possibles pour le tri. Les habitants pourront déposer en mélange l'ensemble de leurs emballages et déchets recyclables dans leurs sacs et bacs jaunes (papiers, cartons, canettes, boîtes de conserves, bouteilles en plastique mais aussi pots et barquettes ...). Une batterie de machines, cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, courant de Foucault... captent et séparent les matières à partir de leurs propriétés physiques (forme, longueur d'onde, attraction magnétique...).

Ces équipements derniers cris permettront d'obtenir en sortie une dizaine de matières différentes (papiers, cartons, acier, ferraille, différentes sortes de plastique...). Les plastiques triés seront recyclés dans d'autres usines Paprec et les autres matières iront directement en production (vers l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). Le site bénéficiera d'un parcours pédagogique permettant aux visiteurs (scolaires, riverains...) de mieux comprendre les ressorts du recyclage.

« L'utilisation de ces nouvelles matières premières issues du recyclage permet d'éviter le recours aux ressources naturelles et de limiter les émissions de CO₂. Mieux trier ses déchets en mettant l'ensemble de ses déchets recyclables dans la bonne poubelle participe donc pleinement au développement de l'économie circulaire et à la lutte contre le dérèglement climatique », rappelle Francis Hillmeyer, président du Sivom de la région mulhousienne.

Le recyclage génère de l'emploi non délocalisable

« Trier davantage et mieux est évidemment une bonne chose pour l'environnement mais cela a également des effets bénéfiques sur l'économie locale, souligne Pierre-Marie Urvoy, Directeur du territoire Alsace Lorraine Franche-Comté pour Paprec. En effet, selon le ministère de la transition écologique, « le développement d'activités de réparation des produits usagés, de réutilisation ou de recyclage des déchets génère de l'ordre de 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge de ces déchets ». « Il s'agit là d'emplois locaux non délocalisables, poursuit Pierre-Marie Urvoy. Et d'emplois de tous types. Plus de la moitié des effectifs de la chaîne de tri sont des salariés en parcours d'insertion. La très haute technicité de l'installation requiert également l'embauche de profils hautement qualifiés ».*

* <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>

A propos de Coved 68 à Richwiller

Coved est une filiale de Paprec. Le site de Richwiller compte actuellement 90 salariés. Il a été inauguré en 2019 et a bénéficié de neuf millions d'euros d'investissement. Le site de 7 hectares est basé au cœur des zones d'activités commerciales et industrielles du bassin de vie mulhousien. Il accueille quelques 50 000 tonnes de déchets d'activités économiques collectés chaque année auprès des 1 200 clients alsaciens du groupe. Ces déchets sont triés par matière (plastiques, papiers, cartons, aluminiums, ferrailles, bois, DEEE...), puis expédiés vers de nouveaux utilisateurs. Les équipes du site gèrent également 17 déchèteries pour le compte de quatre collectivités.

Le site d'Aspach-Michelbach compte 150 collaborateurs et collaboratrices. Outre l'activité de tri de collecte sélective, cette agence réalise la collecte en porte à porte auprès de 125 000 habitants du centre et du sud du Haut Rhin. Les équipes exploitent une plateforme de compostage de biodéchets de 15 000 t / an et un quai de transfert pour la massification d'ordures ménagères et les déchets d'activités économiques.

A propos de Paprec

Paprec est leader du recyclage, avec des taux de valorisation inégalés et des qualités de matières premières reconnues dans 65 pays. Avec 33 usines de tri et la gestion de 850 000 tonnes par an de déchets recyclables issus des ménages, Paprec trie la poubelle jaune d'un français sur quatre. Le groupe conçoit chacune de ses nouvelles usines de tri en mobilisant les meilleures technologies disponibles afin de donner aux collectivités les meilleures performances de captation possible des matières. Le groupe créé en 1994 est par ailleurs troisième acteur français de la gestion globale des déchets. Il rassemblera, fin 2021, 12 500 salariés pour 280 sites en France et un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros.

Contact presse : Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.coms